

de
nsieur Angelo MAGRINO
 nu à l'âge de 90 ans.
 rémonie civile aura lieu sa-
 10 décembre 2022, à 15 heu-
 u cimetière de Fressines, sui-
 e l'inhumation.
 lo repose salon Les Orchi-
 à la Maison funéraire, 5 bis
 des Acacias, ZA Les Jas-
 à Thorigné, Aigondigné.
 mille remercie le Dr Lemail-
 ainsi que tout le personnel
 italien de Niort, pour leur
 llesse et leur dévouement.
 vis tient lieu de faire-part et
 merciements.
 offroy,
 on Thorigné, 05 49 05 99 29

**REMBLADE (17)
 ITE-NÉOMAYE**
 Micheline Nespoux, son
 se;
 ois et Guillaume, ses fils;
 line, sa belle-fille;
 ieu, Justine, Raphaëlle,
 etits-enfants;
 milles Nespoux et Gilbert,
 r tristesse de vous annoncer
 ès de
nsieur Didier NESPOUX
 e de 75 ans.
 e image civil lui sera rendu
 di 10 décembre 2022, à
 urés, au cimetière de Sainte-
 naye.

RÈCHE
 bert Plestane (†), son époux;
 France et Marc Naud,
 tian et Pierrette Plestane,
 Jacques Plestane
 rie-Paule,
 ne et Denis (†) Bergot,
 ys (†) et Sylvie Plestane,
 rd Plestane,
 nfants et leurs conjoints;
 eline Mothon, sa sœur;
 3 petits-enfants,
 ière-petits-enfants
 rrière-arrière-petits-enfants,
 r tristesse de vous faire part
 cès de
**lame Jeanine PLESTANE
 née CAILLON**
 nu à l'âge de 93 ans.
 rémonie religieuse sera célé-
 lundi 12 décembre 2022, à
 30, en l'église de La Crèche,
 è de l'inhumation au cime-
 communal.
 Plestane repose à la Mai-
 aire des pompes funèbres
 roy, salon Les Chênes,
 bis route d'Aiffres,
 Niort.
 vis tient lieu de faire-part et
 merciements.
 offroy,
 05 49 28 41 11

**ANTONNAY (LA COUDRE)
 SUIRE, TOURS (37)**
 que Baron, son épouse;
 nfants et petits-enfants,
 milles Baron, Verger et
 set
 d'ouleur de vous faire part
 cès de
onsieur Rémy BARON
 inhumation et un dernier
 age auront lieu samedi
 ebre 2022, à 10 h 30, au
 ère du Rondrail, Neuil-les-
 rs.
 vis tient lieu de faire-part et
 merciements.
 ot-Brémond,
 les-Aubiers, 05 49 65 62 70

medias) 02 47 88 10 00 (06 09 99 99 99 99)
 e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr
 Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2021, soit
 0,183 € ht le caractère.
 Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 dé-
 cembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce
 concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mis-
 es en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Co du 8/12/2022

Avis administratifs



**Projet de modification n° 2
 du site Patrimonial Remarquable
 (SPR) de Thouars**

**AVIS
 D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Par arrêté n°2022-055 en date du 7 novembre 2022, le président de la communauté de communes du Thouarsais (CCT) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique concernant le projet de modification n° 2 du SPR de Thouars. Cette modification a pour objet de permettre la réalisation de la médiathèque rue Porte de Paris à Thouars. L'enquête publique se déroulera du lundi 5 décembre 2022 à 9 h 00 au jeudi 5 janvier 2023 à 17 h 00. M. Matthieu Holthof a été désigné commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Poitiers.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier d'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture des collectivités suivantes : le dossier « papier » : - au siège de l'enquête : CCT, pôle aménagement durable du territoire (ADT), 5, rue Anne-Desrays, 79100 Thouars. Le dossier dématérialisé : - sur le site internet de la CCT pendant toute la durée de l'enquête publique : <https://www.thouars-communaute.fr> onglet « Aménagement » - évolutions en cours - site Patrimonial Remarquable Thouars : modification n° 2. Un poste informatique sera mis gratuitement à la disposition du public à la CCT, pôle ADT pendant la durée de l'enquête publique, aux jours et heures d'ouverture habituels de la CCT, pôle ADT.

Les observations du public pourront : - être consignées sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet à la CCT, pôle A. - Être adressées par écrit à M. le Commissaire enquêteur, à la CCT, pôle ADT, 5, rue Anne-Desrays, 79100 Thouars, lesquelles seront annexées au registre se trouvant au siège de l'enquête publique. - Être envoyées par voie électronique à l'adresse réservée à cet usage : spr-thouars@thouars-communaute.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique. Toute information pourra être demandée auprès du pôle ADT au 05 49 66 68 68. Permanences : le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux dates, lieux et heures suivantes : - le vendredi 9 décembre 2022 de 9 h 00 à 12 h 00 à la communauté de communes du Thouarsais, pôle Aménagement Durable du Territoire. - le mercredi 21 décembre 2022 de 9 h 00 à 12 h 00 à la communauté de communes du Thouarsais, pôle Aménagement Durable du Territoire.

Le projet de modification n° 2 du SPR de Thouars a fait l'objet d'une demande au cas par cas. Par décision MRAe n° 2022DKNA220 en date du 17 octobre 2022, ce projet de modification n'est pas soumis à évaluation environnementale. La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, seront tenues à disposition du public un mois après la clôture de l'enquête publique à la CCT, pôle ADT et sur le site Internet de la CCT pendant un an.

Après l'enquête publique, la modification n° 2 du SPR de Thouars, éventuellement modifiée pour tenir compte des remarques, avis, observations émis lors de l'enquête publique et du rapport et avis du commissaire enquêteur, sera approuvée par délibération du conseil communautaire de la CCT.

Préfecture des DEUX-SÈVRES
**AVIS D'OUVREURE
 D'UNE ENQUÊTE
 PUBLIQUE**
 Suppression du passage
 à niveau n° 337 de la ligne
 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean
 sur la commune de Niort

Par arrêté de la préfète des Deux-Sèvres du 21 novembre 2022, une enquête publique concernant la suppression du passage à niveau n° 337 de la ligne de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean situé sur la commune de Niort, sera ouverte pendant 19 jours consécutifs du lundi 5 décembre 2022, 9 h 00 au vendredi 23 décembre 2022, 17 h 00 sur le territoire de la commune de Niort.

Le dossier d'enquête et un registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Niort, afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture des bureaux et formuler éventuellement ses observations.

Ces dernières pourront soit être consignées sur le registre, soit être adressées par écrit à l'attention du commissaire enquêteur, en marié de Niort, 1, place Martin-Bastard, 79000 Niort, ou par voie électronique en indiquant précisément en objet "Suppression du passage à niveau à Niort, à l'adresse e-mail suivante : pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr

M. William Paulet, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire cette enquête. Il se tiendra à la disposition du public en mairie de Niort, aux lieux, jours et heures suivants : - le lundi 5 décembre 2022, de 9 h 00 à 12 h 00, - le mercredi 14 décembre de 9 h 00 à 12 h 00, - le vendredi 23 décembre 2022, de 14 h 00 à 17 h 00.

Cet avis d'enquête, ainsi que le dossier d'enquête publique, seront publiés sur le site internet des services de l'État des Deux-Sèvres à l'adresse suivante : <http://www.deux-sevres.gouv.fr/Publications/Annonces-et-avis/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-departementales-et-arretes-d'autorisation>

Dans un délai d'un mois, à l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra à la préfète des Deux-Sèvres le dossier et le registre accompagnés de son rapport et de ses conclusions motivées. Si les conclusions du commissaire enquêteur sont défavorables au projet, le conseil municipal de Niort sera appelé à émettre son avis par une délibération motivée au plus tard trois mois après la remise du dossier au maire.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public en mairie de Niort, ainsi qu'à la préfecture des Deux-Sèvres (Pôle environnement). Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur en s'adressant à la préfète des Deux-Sèvres (Pôle environnement).

Vie des sociétés

SAN TOR TRANSPORTS
 Forme : SARL
 Capital social : 9 000 euros
 Siège social : 1, chemin du Cros
 33710 TAURIAC
 884 545 872 RCS de Libourne

**TRANSFERT
 DE SIÈGE SOCIAL**

**Le Courrier
 de l'ouest**

**Abonnez-
 vous vite!**

30€
 pour 2 mois



**Chaque jour, votre journal
 livré chez vous avant 7 h 30.
 INCLUS, un accès
 numérique à partager
 avec 4 de vos proches.**

Envoyez le bon sans affranchir à :
**Service Clients - Libre réponse 94114
 35099 Rennes Cedex 9**

02 41 80 88 80 (prix d'un appel local)
CODE : S222CFIR/APFI
 du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 8 h à 12 h 30

Gagnez du temps : abo.courrierdelouest.fr/2mois

Si vous souhaitez m'abonner